

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 5 DECEMBRE 2024

Pour affichage public conformément à l'article L2121-25 du CGCT

### Etaient présents :

Marie BERTHOUMIEU

Jérôme LANDES

Maurice ANDRIEU

Marylène HARANG

Christian FABRE

Alain ROUGIE

Secrétaire de séance : Jérôme LANDES, en absence d'autre candidature.

Avant de démarrer la séance, Mme le Maire demande aux élus présents l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes :

- Coût des travaux relatifs à l'opération « cœur de village » d'Albiac
- Demande DETR et fonds vert pour l'opération « rénovation énergétique Salle des fêtes et logements communaux » (répartition entre DETR et fonds vert)
- Demande subventions auprès de l'Etat, Département et Région pour l'opération « rénovation énergétique Salle des fêtes et logements communaux (DETR, FAST, FRI)

### **6 VOIX POUR**

Mme le Maire fait lecture du compte-rendu de la réunion du 23 septembre 2024 et le met au vote.

### **6 VOIX POUR**

#### **1/ DECISION MODIFICATIVE N° 2 POUR REGLEMENT FACTURE ARCHITECTE ET BUREAU D'ETUDE OPERATION RENOVATION ENERGETIQUE SALLE DES FETES ET LOGEMENTS COMMUNAUX**

Mme le Maire explique qu'au moment du vote du budget 2024 au mois d'avril, l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation du bâtiment salle des fêtes et logements communaux n'avait pas encore été fait. Il n'a donc pas été possible de chiffrer cette prestation. A ce jour, nous avons une facture d'un montant de 3 542.40 € à payer. Il y a donc lieu d'établir une DM. L'opération se fera comme suit :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D I 20 203 89	2 545,00		
R I 10 10222 OPFI	2 400,00		
R I 16 165 OPNI	145,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement	EQUILIBRE	
Dépenses :	Couvertures	2 545,00		Solde Couvertures	
	Réductions			Solde Réductions	
Recettes :	Ouvertures	2 545,00		Ouv. - Réd.	
	Réductions				
Equilibre :	Ouv. - Réd.				

## 6 VOIX POUR

### 2/ DM N° 3 : VIREMENT DE CREDIT COMPTE 65748 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mme le Maire indique aux élus que la mairie a eu un dépassement des dépenses « fêtes et cérémonies ». A ce jour, les subventions aux associations n'ont pas été versées. Il faut créditer le compte 65748 comme suit :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 011 6226		900,00	
D F 011 6227		500,00	
D F 65 65748	1 400,00		

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement	EQUILIBRE	
Dépenses :	Ouvertures		1 400,00	Solde Ouvertures	1 400,00
	Réductions		1 400,00	Solde Réductions	1 400,00
Equilibre :	Ouv. - Réd.			Ouv. - Réd.	

## 6 VOIX POUR

### 3/ CHOIX DEVIS SPS POUR TRAVAUX RENOVATION SALLE DES FETES ET LOGEMENTS COMMUNAUX

Mme le maire indique qu'il sera nécessaire de faire appel à un organisme qui sera en charge de la prévention, santé, sécurité sur le chantier dans le cadre des travaux cités ci-dessus. 2 prestataires ont répondu à l'appel d'offres :

- La société SOCIETEC pour un montant de 2 800 € HT
- BUREAU VERITAS pour un montant de 3 525 € HT

Le choix se porte sur la société SOCOTEC.

## 6 VOIX POUR

#### **4/ RESTITUTION CAUTION EX LOCATAIRE DE L'APPARTEMENT LE PREHAUT**

Mme le Maire rappelle que M. Victor BENOITON a quitté l'appartement le Préhaut le 30 avril dernier. L'état des lieux de sortie du locataire n'a fait l'objet d'aucune observation. Il y a donc lieu de lui restituer la caution d'un montant de 450 €.

**6 VOIX POUR**

#### **5/ VALIDATION REGLEMENT CIMETIERE**

Mme HARANG fait lecture du règlement qui a été rédigé pour la gestion du cimetière de la commune. Des corrections y sont apportées par les élus. Ce règlement sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Des délibérations seront prises concernant la modification du prix des concessions.

**6 VOIX POUR**

#### **6/ VALIDATION COUT TRAVAUX OPERATION « CŒUR DE VILLAGE DE VILLAGE »**

Mme le Maire fait un compte-rendu de la réunion qui a eu lieu ce jour même avec l'équipe du GRAND FIGEAC, la DTT, le cabinet d'études, l'architecte paysage. L'estimation des travaux qui sont prévus s'élève à 440 000 € HT.

Elle rappelle que la prise en charge des travaux se fera comme suit :

- Le Grand Figeac qui est Maître d'Ouvrage de l'opération récupérera les subventions et la FCTVA qui représentent environ 40 %
- Le solde de 60 % sera réparti entre le GRAND FIGEAC et la Commune, soit un montant de 132 000 € pour la commune. Cette somme sera remboursée au GRAND FIGEAC sur 4 ans à compter de 2026..
- La commune fera une demande de subvention au titre de l'Amende de Police » plafonné à 30 000 €.

Mme le Maire présente le tableau des emprunts aux élus en expliquant qu'un emprunt a été remboursé en 2024, qu'un autre emprunt sera terminé en 2025 et deux autres en 2027. La Commune pourra aisément faire face à cette nouvelle dépense.

#### **6/ OPERATION « RENOVATION ENERGETIQUE BATIMENT SALLE DES FÊTES ET LOGEMENTS COMMUNAUX » : REPARTION SUBVENTION DETR ET FONDS VERT**

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Montant prévisionnel	Taux
<i>Financements publics</i>		
État (DETR-DSIL-FV)	125 152.65	51%
Région	21 000	8.56%

Département	49 079	20%
...		
<b>Auto-financement</b>		
Fonds propres	10 167.35	4.14%
Emprunt	40 000	16.3
<b>Total HT</b>	<b>245 399</b>	<b>100%</b>

### INFORMATION DIVERSES


#### Dates à retenir :

- 8 décembre à 18 h 30 : illumination village de Noël
- 12 décembre : réunion « Rénovation énergétique bâtiment salle des fêtes et logements communaux »
- 15 décembre : Noël des enfants
- 16 janvier : réunion « cœur de village »
- 19 janvier à 15 h : galettes des rois pour l'ensemble des habitants d'Albiac
- 17 février : Réunion publique pour présentation des projets « cœur de village » et « rénovation énergétique du bâtiment salle des fêtes et logements communaux »
- Réalisation d'un emplacement sur le mur sud des archives afin d'y apposer les plaques funéraires

#### **6 VOIX POUR**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 00

**COMPTE-RENDU APPROUVE LE : 20 JANVIER 2025**

Marie BERTHOUMIEU	
Elu secrétaire de séance	

